

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU CONCOURS DE DESSIN

« LE MONT FUJI »

Merci d'écrire lisiblement

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

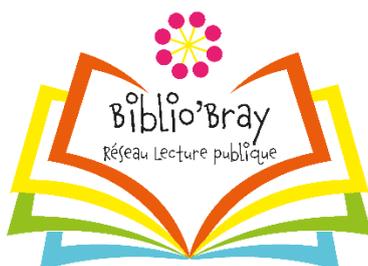
Catégorie :

- 5-8 ans
- 9-12 ans
- + de 12 ans

Titre du dessin :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et accepter les conditions de participation au concours.

Nom et signature (tuteur légal si mineur) :



RÈGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN « LE MONT FUJI »

Article 1 : Objet et thème du concours

Le réseau des bibliothèques de la Communauté de communes du Pays de Bray, Biblio'Bray organise une semaine de la culture japonaise du 13 au 19 octobre 2025. Dans ce cadre, un concours de dessin sur le thème du Mont Fuji est proposé.

Article 2: Participants

Le concours de dessin est ouvert aux jeunes selon 3 catégories

- 5-8 ans
- 9-12 ans
- + de 12 ans

Un seul dessin par jeune est autorisé.

Le concours est ouvert à toutes les personnes habitant et/ou scolarisées dans une des communes de la CCPB.

Article 3: Modalités de participation

Chaque dessin doit être une création personnelle.

Le dessin doit être réalisé sur un support **papier de format A4**. Toutes les techniques manuelles sont acceptées: aquarelle, feutre, crayon, collage etc. (donc pas de dessin numérique). Le dessin devra être à plat, sans volume.

Le formulaire de participation joint au règlement doit obligatoirement accompagner chaque dessin. En cas d'absence de ce formulaire le dessin ne sera pas pris en compte.

La participation à ce concours est gratuite.

Article 4: Acheminement des dessins

Le dessin et le formulaire de participation doivent être déposés dans une des bibliothèques ou mairie, non pliés au plus tard **le vendredi 17 octobre 2025**.

En signant ce formulaire, chaque participant autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin et qu'il autorise les organisateurs à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication de la Communauté de Communes du Pays de Bray.

Article 5: Lauréats

Il y aura deux gagnants par catégorie. Le premier de chaque catégorie recevra un bon d'achat d'une valeur de 50 euros à valoir sur l'ensemble de la librairie Page 36 les seconds quant à eux recevront une carte cadeau d'une valeur de 30 euros à valoir sur l'ensemble de la librairie Page 36.

Article 6: Désignation des gagnants

Les membres du jury jugeront indépendamment chacun des dessins reçus selon les critères suivants :

- Pertinence par rapport au thème
- Application
- Originalité

Les dessins gagnants seront ceux qui auront obtenu, au sein de leur catégorie, le plus de voix. En cas d'ex-aequo, le jury délibérera afin de départager les vainqueurs. Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise

Le jury de qualification sera composé de :

- Bibliothécaires du réseau des bibliothèques de la CCPB
- Élus
- Artistes présents lors de la fête de clôture

Article 7 : Remise des Lots

Les lots ne pourront pas être négociés, ni échangés.

Article 8: Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.

Article 9: Responsabilité

Les organisateurs du concours ne pourront être reconnus responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté ou par manque de participants, le concours devait être reporté, modifié ou annulé.

Article 10: Modification du règlement

Les organisateurs peuvent être amenés à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement.

